

SERRE PONÇON

EN REVUE

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



ANTICIPER, AGIR, TRANSFORMER :
SERRE-PONÇON
FACE AUX DÉFIS
DE DEMAIN

www.ccserreponcon.com

LE SCHÉMA DIRECTEUR
DES ÉNERGIES

P7

UN PÔLE CULTUREL
INTERCOMMUNAL POUR TOUS

P14



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON



NAVETTES VAÏ HORAIRES ÉTÉ

EMBRUN

Depuis le 1^{er} décembre 2025, nouvelle offre de transport Vaï sur Embrun :

- Plus de fréquence
- Amplitude élargie
- Desserte nouvelle de la zone d'activités d'Entraigues, de l'ancienne route de Baratier, de la zone d'activités des Portes du Lac et de l'aire de covoiturage à Baratier

2 lignes du lundi au samedi de septembre à juin (hors jours fériés), et tous les jours en juillet

CHARGES :

Chanteloube : navette Vaï gratuite entre Chorges et la baie.
Tous les jours du 5 juillet au 24 août de 10h à 20h.

AUTRES TRANSPORTS L'ÉTÉ

Ligne Zou 560 entre Embrun et Les Orres, ligne Zou 69 et TER Gap – Briançon.



Toutes les infos mobilités sur le nouveau site vai-serreponcon.fr (horaires, actualités et conseils en mobilité).



CENTRE AQUATIQUE SAISON ESTIVALE

OUVERTURE TOUS LES JOURS :
DU LUNDI 30 JUIN AU DIMANCHE 31 AOÛT
DE 10H00 À 19H00



www.ccserreponcon.com/infos-pratiques/centre-aquatique-serre-poncon

SIGNATURE DE LA CONVENTION LABEL PAYS D'ART & D'HISTOIRE

LA CONVENTION ENTRE L'ÉTAT, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GUILLESTROIS QUEYRAS ET DE SERRE-PONÇON A ÉTÉ SIGNÉE LE 13 MARS DERNIER EN PRÉSENCE DE LA MINISTRE DE LA CULTURE, RACHIDA DATI.

La signature de cette convention pour 10 ans est une reconnaissance nationale des territoires ruraux et de leur dynamisme. C'est aussi un engagement des élus envers le patrimoine pour le conserver et le valoriser.



SOMMAIRE

- 02 | FOCUS
- 03 | ÉDITO
- 04 | FINANCES ET FISCALITÉ
- 05 | GESTION DES DÉCHETS
- 06 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 07 | ENVIRONNEMENT
- 08 | ENVIRONNEMENT
- 09 | ENVIRONNEMENT & GEMAPI
- 10 | LES GRANDS ÉVÉNEMENTS
- 11 | URBANISME ET SCOT
- 12 | DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
- 13 | TAXE DE SÉJOUR
- 14 | SERVICE DE PROXIMITÉ
- 15 | CULTURE

Directeur de la publication :

Chantal EYMEOD
Serre-Ponçon en revue, est édité par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Conception : Caly Graff à Embrun

Impression : 8 000 exemplaires imprimés sur papier issu de forêts gérées durablement

imprimerie Recto Verso - Embrun

Crédits photos couverture : Kinaphoto
N° ISNN 2782-0939



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON



ANTICIPER, AGIR,
TRANSFORMER :
SERRE-PONÇON
FACE AUX DÉFIS
DE DEMAIN

Face aux bouleversements climatiques et aux mutations de notre société, notre territoire n'a pas d'autre choix que de s'adapter et de se réinventer. À la Communauté de communes de Serre-Ponçon, nous avons fait le choix de l'action et de l'anticipation pour construire un avenir durable, solidaire et résilient. Car relever les défis de demain commence aujourd'hui.

La transition écologique est une priorité transversale de notre projet de territoire. Elle irrigue l'ensemble de nos politiques publiques : de l'énergie à la mobilité, de l'habitat à l'aménagement, nous engageons des actions concrètes au service de nos communes et de nos habitants.

Parmi ces actions, l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** marque une étape majeure. Ce dispositif ambitieux, lancé à l'échelle intercommunale, vise à accompagner les propriétaires dans la rénovation énergétique de leurs logements. Isolation, chauffage, ventilation : grâce à un accompagnement technique et à des aides financières renforcées, l'OPAH permettra de lutter efficacement contre la précarité énergétique, d'améliorer le confort de vie et de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire.

Côté **mobilité**, nous poursuivons nos efforts pour proposer des solutions plus sobres et accessibles. Nous avons renforcé notre réseau VAÏ, nous étudions comment apporter dans toutes les communes une solution de transports, nous continuons à déployer le schéma cyclable, nous soutenons le covoiturage. Ce sont autant de réponses concrètes pour améliorer le quotidien, tout en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles.

Enfin, nous portons une attention particulière à l'**efficacité énergétique de nos bâtiments publics** : de nombreux travaux de rénovation thermique ont été engagés dans les équipements communautaires, avec le double objectif de réduire la facture énergétique et de montrer l'exemple.

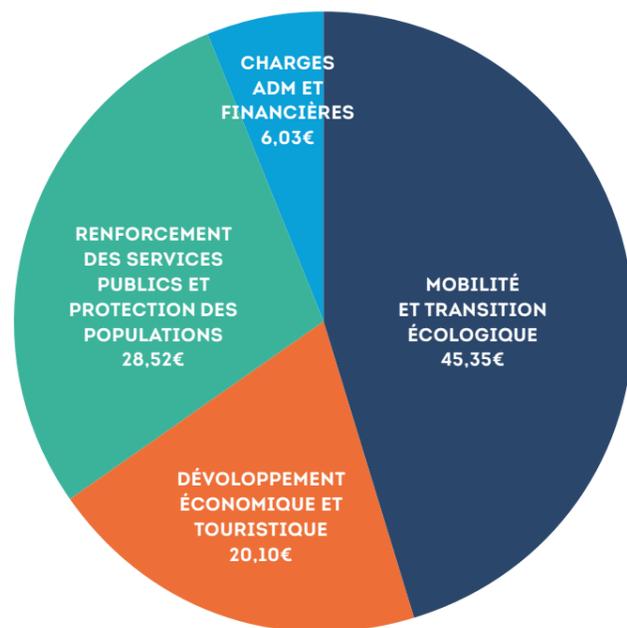
Toutes ces initiatives témoignent de notre volonté collective de faire de Serre-Ponçon un territoire moteur de la transition écologique dans les Alpes du Sud. Mais cette ambition ne peut réussir que grâce à l'implication de tous : élus, habitants, entreprises, associations. C'est ensemble que nous bâtirons des solutions durables et solidaires.

Nous avons la responsabilité d'agir, le devoir de transmettre un territoire vivant aux générations futures. Et nous avons, surtout, l'envie et la capacité de faire de Serre-Ponçon un modèle d'adaptation et d'innovation.

Chantal EYMEOD

Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

QUAND LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉPENSE 100 EUROS, À QUOI SONT-ILS UTILISÉS ?



MOBILITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

Mobilité et transports (navettes estivales), les sentiers pédestres - VTT - velo pluff, charte forestière. Programme Avenir Montagne.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE :

Schéma de cohérence territoriale (Scot), programme européen Leader, l'entretien des zones artisanales, programme petites villes de demain, subventions aux associations et à l'Office de tourisme Intercommunal et fonds de concours aux communes.



RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PROTECTIONS DES POPULATIONS

Le réseau des médiathèques, le service patrimoine, le programme PITER Mont Viso, le service mutualisé d'instruction du droit des sols, Gens du voyage, Relais Petite Enfance, France Services, Centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, émetteurs TNT, hébergement des gendarmes, GEMAPI...



CHARGES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES :

Charges du personnel, indemnités des élus, intérêt d'emprunt et remboursement de la dette.



CHRISTIAN DURAND,
2^{ème} vice-président en charge des affaires relatives aux finances et au budget :

« La communauté de communes poursuit ses efforts budgétaires pour accompagner la transition écologique sur son territoire. Le renforcement des services publics et la protections des personnes restent aussi des priorités. »

PLATEFORME DE COMPOSTAGE ET PLATEFORME D'EXPLOITATION



PIERRE VOLLAIRE,
vice-président en charge notamment des déchets :

« Avec cet équipement, les principes de l'économie circulaire sont à nouveau à l'honneur sur Serre-Ponçon : les déchets verts des déchèteries et les biodéchets collectés vont servir à produire un compost de qualité compatible avec les besoins du territoire (maraichages, pépinières, ...). Une filière 100 % locale où les déchets deviennent ressources. Encore une grande avancée pour prolonger la durée de vie de notre Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux et ainsi maîtriser la gestion des déchets de notre territoire. »

DÉCHETS ACCEPTÉS :

- Déchets verts issus des déchèteries depuis le 14 avril
- Biodéchets issus des composteurs grutables à compter de fin mai



FLASH FINANCES

COÛT DU PROJET :
1 756 154,62€ HT
ETAT (ADEME) : 30%
REGION SUD : 20%
AUTOFINANCEMENT CCSP : 50%



LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON, LA RÉGIE DÉCHET DE SERRE-PONÇON, EXERCE LA COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS.

Elle a donc la charge du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour ce territoire.

Etabli pour une durée de 6 ans et révisable tous les ans, il s'agit d'un document réglementaire visant à définir les actions de prévention et les moyens à mettre en œuvre pour réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire.

Le PLPDMA doit notamment contribuer aux objectifs de réduction des déchets fixés au niveau national et régional. Parmi ces objectifs, celui de la loi AGEC fixe par exemple, une réduction de -15% du ratio de déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2030.

Après une étape de co-construction avec une commission composée de représentants du territoire, et une étape de consultation publique, le PLPDMA a été adopté par le conseil communautaire en avril 2025.

Ce programme se décline en 5 axes thématiques généraux.

VOICI LES ACTIONS RETENUES :

- **Axe 1 :** Biodéchets et gaspillage alimentaire
- **Axe 2 :** Performance de tri
- **Axe 3 :** Réemploi / Réutilisation / Réparation
- **Axe 4 :** Prévention
- **Axe 5 :** Fonctionnement du service public de gestion des déchets

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN

LE LOGEMENT, UN ENJEU PRIORITAIRE

Face aux problématiques de logement rencontrées sur son territoire et à l'enjeu de rénovation du parc immobilier existant, la communauté de communes s'engage en 2025 dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU), en intégrant un volet renouvellement urbain sur les centre-bourgs de Chorges et Embrun.

Cette opération permettra de répondre aux enjeux actuels du logement permanent en :

- améliorant des logements très dégradés,
- améliorant des performances énergétiques des logements
- adaptant des logements à la perte d'autonomie
- remettant en marché des bâtiments vacants

Avec l'OPAH-RU, la communauté de communes souhaite accompagner une rénovation d'ampleur et ambitieuse des logements privés.

SOLIBA Alpes du Sud au 04 92 51 53 34
ou par mail : contact.hautesalpes@soliba.fr

POSE DE TOILETTES SÈCHES SUR LES DÉPARTS DE SENTIERS DE RANDONNÉES



Le territoire à proximité directe avec le lac de Serre-Ponçon est devenu l'un des principaux sites touristiques des Alpes du Sud. En période estivale, l'attractivité touristique du lac représente 40% de l'activité touristique annuelle du département. Le territoire de Serre-Ponçon a donc vocation à promouvoir le tourisme réellement durable. Ainsi la communauté de communes souhaite améliorer l'accueil sur les sites de départ de randonnée les plus fréquentées, par l'implantation de toilettes sèches.

Les lieux d'installation définis sont :

- Embrun : parking de la forêt du mont Guillaume
- Crots : parking de La Draye
- Châteauroux les Alpes : parking des Muandes
- Réallon-Les Gourniers : base de loisirs
- Saint-Apollinaire : parking du lac de Saint-Apollinaire

- Tous les sites sont accessibles par route goudronnée et les cabines sont accessibles PMR.

FLASH FINANCES

COÛT DU PROJET : **210 400€ HT**
ETAT : (FNADT CIMA) : 30%
RÉGION ESPACES VALLÉENS : 30%
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 20%
AUTOFINANCEMENT CCSP : 20%

AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE ROUTE DE BARATIER

L'ANCIENNE ROUTE DE BARATIER REJOINT LA ZONE COMMERCIALE PAR UN BOVIDUC SOUS LA RN 94 PUIS LA LIAISON AVEC EMBRUN ET LE PLAN D'EAU SE FAIT AVEC LA PASSERELLE PIÉTONNE, CONSTRUITE EN 2019.

Elle borde le camping du Petit Liou qui accueille jusqu'à 1500 personnes en pleine fréquentation. Cette route devient alors l'itinéraire privilégié des piétons souhaitant se rendre dans la zone commerciale d'Entraigue, dans la ville d'Embrun ou encore au village de Baratier.

Depuis la construction de la passerelle cet axe a vu sa fréquentation grandement augmenter.



CHRISTINE MAXIMIN, vice-présidente en charge des activités de pleine nature et de la mobilité douce :

« La première tranche des travaux a été réalisée en novembre 2024, elle a consisté à la rénovation du « boviduc » (passage sous la RN). La seconde phase des travaux consistera à sécuriser le cheminement de la passerelle de la Durance jusqu'au rond-point de la Mure. Plusieurs plateaux seront installés pour réduire la vitesse des voitures, complétés par de la signalétique horizontale et verticale. Les piétons auront un cheminement réservé et les vélos seront prioritaires. »



AVANT
APRÈS

FLASH FINANCES

COÛT DU PROJET : **230 000€ HT**
ETAT : (DSIL 2023) : 30%
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES : 30%
AUTOFINANCEMENT CCSP : 40%

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON AGIT POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE & L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE À HORIZON 2050.

Fin 2023 la Présidente de la communauté de communes a souhaité engager le territoire dans une démarche de planification énergétique en réalisant un schéma directeur des énergies.

L'objectif est d'avoir une vision claire des actions à mettre en œuvre pour :

- Réduire la consommation d'énergie
- Relocaliser et décarboner l'énergie consommée

LE DIAGNOSTIC RÉALISÉ A PERMIS DE PRIORISER LES ACTIONS POUR AVOIR RAPIDEMENT UN MAXIMUM D'IMPACT.

PAR EXEMPLES, ON SAIT QUE :

- 70% des consommations du transport proviennent des voitures particulières (parmi lesquelles 68% de déplacements touristiques)
- Près de 80% de la consommation résidentielle provient des résidences principales
- 90% du potentiel de production solaire se concentre sur les toitures de plus de 50m²

Retrouvez l'ensemble du diagnostic et des scénarios : <https://www.ccserreponcon.com/actualites/schema-directeur-energies-serre-poncon-se-co-construit-acteurs-territoire>

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS IL FAUDRA DONC :

- + 50% de trajets réalisés en vélo, marche et transports en commun
- Rénover 7000 logements (dont 90% de résidences principales)
- Développer, en lien avec les acteurs économiques du territoire, une offre touristique bas carbone, notamment grâce à l'accessibilité du territoire en train.
- X2 Doubler la production d'énergies renouvelables locales (X5 pour le solaire notamment)

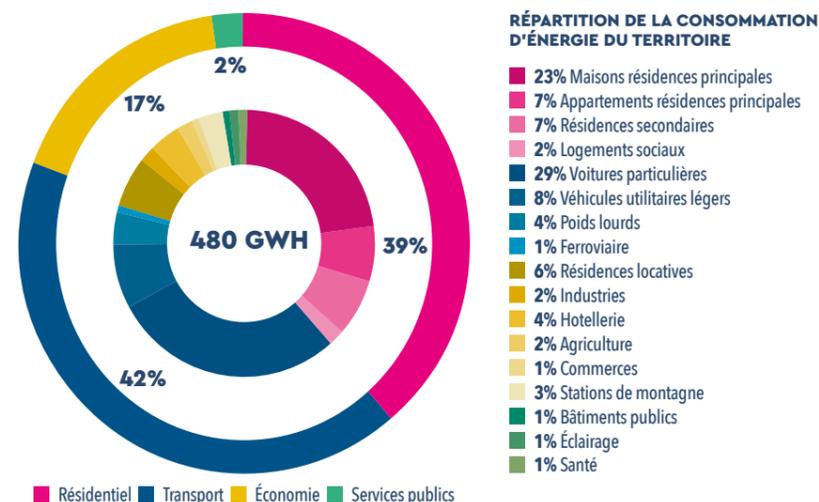
PLANIFIER À HORIZON 2050 MAIS AGIR DÈS AUJOURD'HUI

35 actions sur les 89 de la feuille de route sont déjà en cours. Notamment l'opération programmée de l'Habitat (cf page 6), le Schéma de cohérence territorial (cf page 11), le développement des transports en commun et de la mobilité douce, le développement des énergies renouvelables sur les bâtiments publics etc.

UNE DÉMARCHÉ CO-CONSTRUITE ET ÉVOLUTIVE :

- Le schéma directeur des énergies a été co-construit avec les associations, habitants et autres acteurs (ateliers présentiels, et participation en ligne). Le résultat de la concertation est visible sur la plateforme PURPOZ
- En complément des ateliers de co-construction, une démarche de sensibilisation et de mobilisation par la culture portant le nom « d'horizon 2050 » a permis de mobiliser plus de 1000 personnes autour de ce projet.
- RDV dans 3 ans pour un premier bilan des actions et leurs impacts.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS





TRAVAUX D'ÉPURATION PIBOU À PUY-SANIÈRES

LES TRAVAUX D'ÉPURATION ONT ÉTÉ CONFÉ, APRÈS APPEL D'OFFRES, AU GROUPEMENT D'ENTREPRISES SAS ABRACHY & VL INGENIERIE, SOUS UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE HYDRETTES.

La station est dimensionnée pour 180 équivalents habitants (de 128 EH en période creuse à 232 EH en pointe). Ce chantier commencé fin octobre 2024 a été achevé mi-mars 2025.

FLASH FINANCES

COÛT DU PROJET : **385 000 € HT**



MARC AUDIER, vice-président en charge de l'assainissement :

« Les travaux menés par la communauté de communes à Puy-Sanières doivent permettre d'abandonner la station d'épuration vétuste construite en 1992 et répondre aux normes en vigueur. Ce chantier permet également de résorber les eaux claires parasites en collaboration avec la Commune de Puy-Sanières qui intervient sur les eaux pluviales..»

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX RÉALISÉS PAR L'ÉQUIPE EN RÉGIE



PIBOU
BAS Puy-Sanières
Montant 3000€



Opération de renouvellement réseau EU HLM Savines le Lac



RN84
Châteauroux
Linéaire (70 ml)
Montant 6000€



Haut forest
Les Orres
Linéaire (120 ml)
Montant 6000€



Ribes en pelle araignée Les Orres Linéaire (45 ml) Montant 2000€

UNE STRATEGIE POUR REDUIRE LES RISQUES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'EST ENGAGÉE DEPUIS 2021 DANS L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES EN MONTAGNE (ACRONYME STEPRIM) EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT, LA RÉGION SUD PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR ET L'EUROPE AVEC LA FONDUS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.

Cette stratégie s'intéresse à l'ensemble des risques en montagne. Serre-Ponçon est en effet soumis aux inondations mais également aux mouvements de terrains, chutes de bloc, avalanches...

70 SITES À RISQUES IMPORTANTS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS AVEC UN DIAGNOSTIC, UNE ESTIMATION DES DOMMAGES POTENTIELS À LA FOIS MATÉRIELS ET HUMAINS ET UN BILAN DES OUVRAGES DE PROTECTION.

FLASH FINANCES

COÛT DU PROJET : **103 667 €**
ÉTAT (FONDS VERT) : 20%
EUROPE (FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FEDER)) 60%
AUTOFINANCEMENT CCSP : 20%

Cette évaluation de permettra de dégager les mesures prioritaires à mener dans les 6 prochaines années autour des 7 piliers de la prévention des risques.

-  **OUVRAGES DE PROTECTION**
-  **ALERTE ET GESTION DE CRISE**
-  **GESTION DES OUVRAGES**
-  **CULTURE DU RISQUE**
-  **CONNAISSANCE DES RISQUES**
-  **PRISE EN COMPTE DANS L'URBANISATION**
-  **SURVEILLANCE DES PHÉNOMÈNES**

LES ACTIONS EN COURS :

- La mise en place d'un dispositif de surveillance des crues et des pluies intenses.
- 7 pluviomètres seront installés en mai 2025 pour avoir une meilleure connaissance de la répartition des précipitations.
- Ces équipements seront complétés par une mesure des débits sur les torrents de Vachères, de Boscodon et des Moulettes.



JEAN-MARIE BARRAL, vice-président en charge de la GEMAPI :

« L'étude préalable à l'aménagement de la Durance vise à améliorer la connaissance des inondations entre Saint-André d'Embrun et la retenue de Serre-Ponçon. Le but est de définir un scénario d'aménagement pour réduire les risques accompagnés de mesures d'alerte et de sauvegarde de la population. L'inondation par la Durance a fait l'objet de plusieurs simulations de crues pour des périodes de retour 20 ans, 50 ans, 100 ans. Les crues de décembre 2023 et de juin 2024 ont permis de confirmer une partie des conclusions des études..»



www.ccsereponcon.com/gestion-milieux-aquatiques-prevention-inondations-gemapi



CHARTRE FORESTIÈRE : CONCLUSIONS DE L'INVENTAIRE DES VIEUX BOIS SUR LE TERRITOIRE



JEAN-LUC VERRIER en charge de l'environnement :

« Depuis la fin 2023, la communauté de communes pilote l'inventaire des bois morts et vieux bois dans ses forêts. Les scientifiques estiment que plus d'un tiers des espèces forestières dépendent des bois morts et sénescents pour leur alimentation, leur reproduction et leur habitat.»

L'inventaire s'est concentré sur les dendromicrohabitats, nom générique donné aux petites structures des arbres, qui favorables à l'accueil de différentes espèces végétales, animales ou fongiques.

Les conclusions de cet inventaire ont été présentées lors d'une soirée conférence sur la biodiversité forestière, organisée en collaboration avec le Parc National des Ecrins.



www.ccsereponcon.com/competences/environnement



FLASH FINANCES

COÛT DU PROJET :
54 000€ HT
L'ADDET 66%
CCSP 34%

MAD JACQUES TREK SERRE-PONCON COURSE D'AVENTURE !

LA SOCIÉTÉ DAVIA SAS A DÉVELOPPÉ UN CONCEPT UNIQUE CONSISTANT À L'ORGANISATION DE COURSES D'AVENTURE EN STOP, TREK VÉLO OU CANOË AFIN DE PROMOUVOIR LA DÉCOUVERTE DES TERRITOIRES VIA UNE MOBILITÉ DOUCE, CONNU SOUS L'APPELLATION MAD JACQUES. L'AGENCE DÉPARTEMENTALE DES HAUTES-ALPES, LE GUILLESTROIS-QUEYRAS, LE CHAMPSAUR VALGAUDEMAR AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON SE SONT POSITIONNÉS FAVORABLEMENT POUR L'ACCUEIL DE CES ÉVÈNEMENTS.

La communauté de communes accueille l'évènement « Mad Jacques Trek Serre-Ponçon » du 19 au 21 septembre 2025. Entre 400 et 500 participants sont attendus pour 3 jours d'itinérance sur le territoire. Le départ est prévu à Chorges pour une arrivée à Embrun avec une étape à Saint Apollinaire. L'épreuve traverserait les communes suivantes de la communauté de communes : Chorges, Prunières, Saint-Apollinaire, Réallon, Puy-saint- Eusèbe, Puy-Sanières et Embrun.

www.madjacques.fr/les-courses/trek-serre-poncon

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON FIXE CHAQUE ANNÉE UN PROGRAMME D'INTERVENTION RELATIF AUX PARTICIPATIONS À DIVERSES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET CONTRIBUANT À DÉVELOPPER L'IMAGE DE SERRE-PONÇON.

EN 2025, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIEN FINANCIÈREMENT :

- L'association KAYA pour la nouvelle édition du **Trad'in Festival** à Embrun.
- L'association HE LE'ALE'A pour la nouvelle édition du Festival international de **Blues Lacs et Songs** à Crots.
- **EMBRUNMAN Triathlon** pour l'organisation du 41^{ème} anniversaire de l'Embrunman.
- We are Hautes Alpes, l'**OutdoorMix Festival**
- **Triathlon M** Organisation, pour 5^{ème} édition Organisation du Triathlon XS, L, M, XL.



ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

LES GRANDES ORIENTATIONS POLITIQUES DU SCOT

L'ÉLABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL POUR SERRE-PONÇON REPOSE SUR UN IMPORTANT TRAVAIL DE CONCERTATIONS, ONT ÉTÉ ORGANISÉS :

- **1 réunion d'échanges** avec les Personnes Publiques Associées
- **3 Ateliers** dédiés aux élus des communes
- **3 Ateliers ouverts au grand public** en avril à Embrun, Chorges et Savines-le-Lac
- **2 réunions publiques** (4 juin à Chorges, 6 juin à Embrun)
- **Finalisation et débat** du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en conseil communautaire (2 juillet 2024) ;
- **Lancement** de l'élaboration du Document d'Orientations et d'objectifs (DOO : le règlement du SCoT) avec 3 réunions dédiées aux élus municipaux pour recueillir les questions et remarques de l'ensemble des communes du territoire.

Les volets littoral et montagne du Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT ont également fait l'objet de nombreuses réunions en communes pour affiner les analyses.

LES GRANDES ÉTAPES DE 2025

- Finalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT, notamment via : 3 Réunions publiques sur les projets de la CCSP, avec un focus sur le SCoT :
- **13 mai à Chorges**
 - **3 juin à Savines-le-Lac**
 - **19 juin à Embrun**



FLASH FINANCES

COÛT DE L'ÉLABORATION DU SCOT :
• ETUDES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CCSP : 210 000€
• EVALUATION ENVIRONNEMENTALE : 68 130€
• CONCERTATION : 7 000€
TOTAL : 285 130€
• FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'ÉTAT : 114 000€ (PRÈS DE 40%)



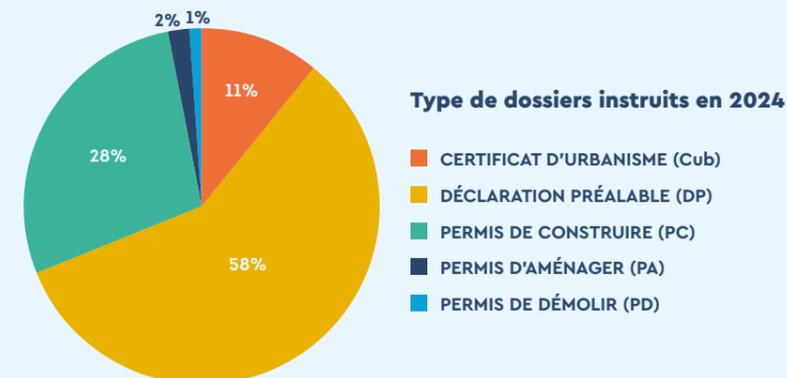
CHANTAL EYMEOD,
Présidente de la communauté de communes :

« Une réunion publique sera programmée à Embrun à la fin de l'année pour présenter l'ensemble du SCoT avant son arrêt. Une enquête publique pour recueillir les remarques des citoyens et des Personnes Publiques Associées (Etat, chambres consulaires, etc.), afin d'enrichir le document. »

URBANISME LE DROIT DES SOLS

LE SERVICE URBANISME EN QUELQUES CHIFFRES :

1087 dossiers instruits dont 54% de dossiers dématérialisés en 2024



67 Accompagnement des administrés et des communes concernant divers projets

95 visites de conformité réalisées
8 recours et 16 procès-verbaux d'infraction

ESPACE À VOCATION TOURISTIQUE À CHORGES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CO-MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA COMMUNE DE CHORGES A PORTÉ LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI).

Porte d'entrée touristique du territoire, cet espace à vocation touristique propose un accueil et des bureaux pour les agents de l'OTI. En complément à cette offre sera proposé un local commercial type « snack », des toilettes publiques ainsi qu'un espace pour un prestataire d'activité.

Les travaux ont débuté en décembre 2024, la livraison de ce nouveau bâtiment est prévue début 2026.



FLASH FINANCES

COÛT DU PROJET : **1 663 000 € HT**
DONT PART CCSP : **1 255 000 € HT**

ÉTAT : 14,5 %
RÉGION SUD : 15,5 %
DÉPARTEMENT : 5 %

PROGRAMMATION LEADER 2021-2027 ALPES & AZUR

« BIEN VIVRE ENSEMBLE DANS UN TERRITOIRE EN TRANSITION »

Cette nouvelle programmation LEADER est portée par 3 intercommunalités : Serre-Ponçon, Ubaye Serre-Ponçon et Alpes d'Azur réparties sur 3 départements : Alpes de Hautes-Provence, Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes ainsi que le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

Les objectifs de cette nouvelle programmation à destination des entreprises, des associations et des collectivités :

- accompagner le dynamisme des territoires ruraux,
- encourager les projets locaux de transition écologiques et solidaires.



www.leader-alpesetazur.eu

LA TAXE DE SÉJOUR EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION EN 2025

LA DÉMARCHE SE DÉROULE EN DEUX ÉTAPES :

1 LA PREMIÈRE (SELON VOTRE SITUATION)

si vous avez **une résidence secondaire** (villa, chalet, tiny house, appartement y compris s'il fait partie de la résidence principale, au rez-de-chaussée par exemple) et **si vous louez votre résidence principale + de 120 jours par an**. Vous devez prendre contact avec la commune ou aller sur leur site internet, pour obtenir le **formulaire de demande de changement d'usage**.

2 LA SECONDE (POUR TOUS)

Enregistrer son logement via l'application « **déclaloc** », toute demande donnera automatiquement lieu à la délivrance d'un numéro à 13 chiffres, **lequel sera indispensable pour commercialiser le bien sur les plateformes numériques** (le BonCoin, Gîte de France, Aritel, Homeway, Booking, Airbnb, les agences immobilières, ...).

CETTE NOUVELLE PROCÉDURE CONCERNE TOUS LES MEUBLÉS DE TOURISME EXISTANTS OU À VENIR, AINSI MÊME UN MEUBLÉ DÉJÀ EXISTANT DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE ET D'UN NUMÉRO D'ENREGISTREMENT.

POUR VOUS AIDEZ À BIEN LA COMPRENDRE ET À RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS VOUS RETROUVEREZ SUR LE SITE DE CHACUNE DE VOS COMMUNES « **UNE FOIRE AUX QUESTIONS** » AINSI QUE TOUS LES DOCUMENTS.

Les communes qui l'ont déjà mis en place : Baratier, Chorges, Crevoux, Embrun, Réallon, Saint-Sauveur, Saint-Apollinaire, Saines-le-Lac et Puy-Sanières

Les communes qui la mettent place avant l'été 2025 : Puy-Saint-Eusebe, Saint-Andre d'Embrun, Pontis et le Sauze du Lac



VICTOR BERENGUEL, vice-président en charge du tourisme :

« Comme vous avez pu le constater dans les médias, de nombreuses communes touristiques à travers le pays, mettent en place la procédure de changement d'usage et le numéro d'enregistrement, pour pouvoir maîtriser ce phénomène de transformation, afin qu'il reste, toujours, une plus-value pour le tourisme, sans affecter la capacité des habitants à se loger à un prix raisonnable. »

LES CAFÉS CRÉATION DE SERRE-PONÇON

DES ÉVÈNEMENTS DÉDIÉS AUX CRÉATEURS D'ENTREPRISE

« LES CAFÉS CRÉATION DE SERRE-PONÇON » SONT DES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉDIÉS AUX CRÉATEURS D'ENTREPRISE EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ET LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

L'objectif est de répondre aux besoins d'accompagnement des porteurs d'un projet d'entreprise.

Rendez-vous chaque premier jeudi du mois de 9h à 12h. Gratuits et ouverts à tous les créateurs et repreneurs d'entreprises Cette demi-journée d'information a pour objectif d'apporter tous les éléments d'information nécessaires à la réalisation de son projet.

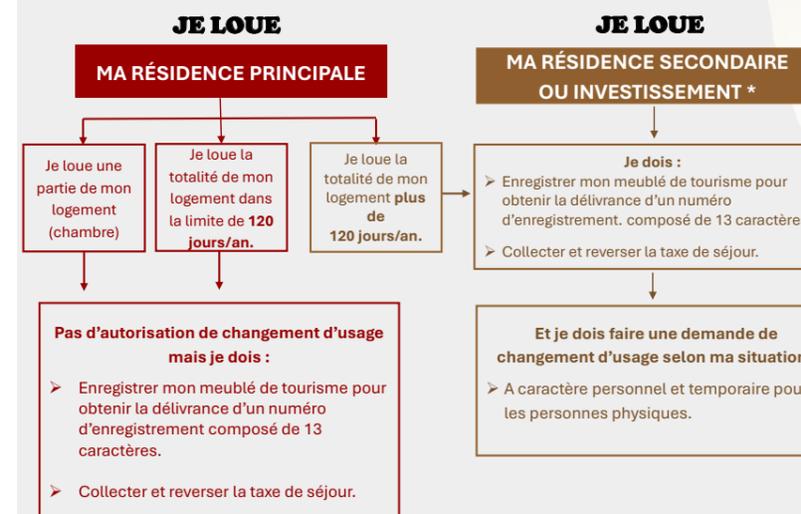
THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Le parcours du créateur d'entreprise
- Réglementations et qualifications
- Gestion financière
- Fiscalité de l'entreprise
- Statut juridique
- Aides et accompagnements à la création d'entreprises



Inscriptions : cafescreation-ccsp@cmar-paca.fr
Tél. 04 92 52 80 16

Pour m'aider à me repérer



* Chalet, gîte, Tiny house, appartement ou studio situé dans ma résidence principale, annexe ou dépendance aménagée



LE RELAIS PETITE ENFANCE DE SERRE-PONÇON

Vous êtes parents employeurs ou (futurs) parents à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 6 ans, la responsable du relais vous propose :

- Un lieu d'information et d'orientation à propos de l'offre d'accueil sur le territoire, et sur les démarches à effectuer.
- Un lieu de ressources juridiques pour vous accompagner dans votre rôle de parent employeur.
- Un lieu de soutien et d'accompagnement à la parentalité à travers des ateliers parents – enfants.

Vous êtes professionnel de l'accueil individuel ou souhaitez le devenir, le RPE vous offre :

- Un lieu de rencontres et d'échanges à travers des temps de réunion, de formation ou lors des ateliers d'éveil hebdomadaires.
- Un lieu d'écoute, d'accompagnement et de soutien dans votre professionnalisation (interventions collectives et individuelles).
- Un lieu d'information sur le cadre législatif et l'exercice du métier.
- Une documentation juridique et pédagogique.



CHANTAL ROUX,
vice-présidente en charge des services de proximité :

« Le relais petite enfance de Serre-Ponçon est un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement pour les parents et futurs parents, ainsi que pour les professionnels de l'accueil individuel. C'est un service gratuit proposé par la communauté de communes de Serre-Ponçon. »

DES PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES ET PHYSIQUES (SUR RENDEZ-VOUS) ONT LIEU LES LUNDIS, MARDIS ET VENDREDIS APRÈS-MIDI À EMBRUN ET LE JEUDI APRÈS-MIDI À CHORGES.



rpe@ccserreponcon.com

Tél. 06 33 46 07 62

Relais Petite Enfance Serre Ponçon

SERRE-PONÇON À LA PAGE, VOTRE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON COORDONNE ET ANIME LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES : SERRE-PONÇON À LA PAGE.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES, C'EST 6 MÉDIATHÈQUES COMMUNALES QUI TRAVAILLENT EN SYNERGIE AUTOUR DE LA MUTUALISATION DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES USAGERS :

- Une **carte unique et gratuite**
- Une **navette documentaire** qui circule toutes les semaines entre les 6 médiathèques pour acheminer les documents et les réservations ;
- Un **site Internet du réseau** regroupant l'essentiel des informations des médiathèques (agenda, horaires, coup de cœur) et un accès au compte lecteur pour gérer ses réservations.
- Une communication commune pour augmenter la visibilité des équipements.
- Des actions culturelles mutualisées avec un rendez-vous annuel « **Novembre à la Page** ».



- Le réseau des médiathèques c'est :
 - > un accès à plus de 50 000 documents
 - > 6 médiathèques (Châteauroux-les-Alpes, Chorges, Crots, Embrun, les Orres et Savines-le-Lac) qui travaillent, avec l'équipe de coordination, pour développer la lecture publique sur le territoire de Serre-Ponçon.



JEAN-PIERRE GANDOIS,
vice-président à la culture :

« Depuis le déploiement des services réseau en 2022, nous notons 44,94% d'augmentation des inscrits dans le réseau des médiathèques. Ces services en direction des publics vont continuer à se développer avec notamment l'ouverture de la médiathèque intercommunale à Embrun. »

UN PÔLE CULTUREL INTERCOMMUNAL POUR TOUS

LE NOUVEAU PÔLE CULTUREL DE L'ARCHEVÊCHÉ ACCUEILLERA DÉBUT 2026 LA MÉDIATHÈQUE, L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE AINSI QUE LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CIAP).

Au regard du rayonnement du projet et de l'indéniable intérêt communautaire de ce Pôle, le Conseil Communautaire a acté, le 28 janvier dernier, le transfert de la gestion de cet équipement de la Ville d'Embrun vers la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Cette mise en valeur du patrimoine historique embrunais a été rendue possible grâce au financement de nombreux partenaires (Etat, Direction régionale des affaires culturelles, Région, Département et Communauté de Communes de Serre-Ponçon), à hauteur de 90% du montant total des travaux qui s'élève à 10,5 millions d'euros.



🔍 ZOOM SUR LA MÉDIATHÈQUE

La future médiathèque est d'ores et déjà dotée d'un Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES). Ce document stratégique et prospectif, adopté par le Conseil Communautaire le 4 mars, définit les orientations en matière de lecture publique :

- Une **bibliothèque pour chacun**, avec une offre particulièrement adaptée pour les seniors, les enfants et les adolescents
- Une **bibliothèque pour tout le monde**, conviviale, accessible, innovante et participative
- Une **bibliothèque ancrée localement et tournée vers l'avenir**, où les échanges de pratiques, les mutualisations et le numérique occuperont une place centrale

Le travail de constitution du fond initial (livres, DVD, revues, jeux de société, instruments de musique) est en cours. La constitution finale du fond comptabilisera plus de 21 000 documents avec la mise à disposition par la bibliothèque départementale. Une attention particulière sera portée sur les fonds jeunesse, ado, BD, documentaires adultes et DVD.

Ce nouvel équipement travaillera en synergie avec le réseau des médiathèques, **Serre-Ponçon à la Page**, et les 5 médiathèques communales qui le constitue.

AVEC L'OUVERTURE DU PÔLE CULTURE, C'EST PLUS DE 60 000 DOCUMENTS QUI POURRONT CIRCULER AU SEIN DU RÉSEAU GRÂCE À LA NAVETTE DOCUMENTAIRE ET LA CARTE UNIQUE.

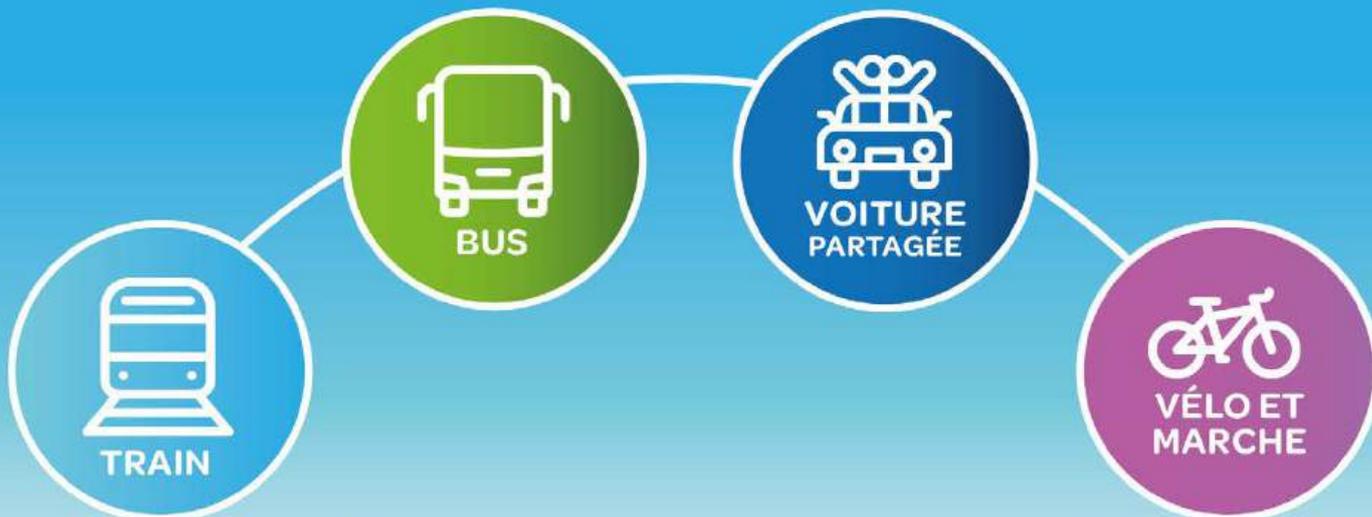


Rendez-vous sur le site Internet du réseau <https://serre-ponconalapage.fr/>

LA FUTURE MÉDIATHÈQUE C'EST...

- **5 SALLES** OÙ SERONT RÉPARTIES LES COLLECTIONS
- **UN ESPACE NUMÉRIQUE**, AVEC DES ORDINATEURS EN LIBRE ACCÈS ET UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE ET JEUX VIDÉO
- **DES JEUX DE SOCIÉTÉ** TOUT ÂGE MIS À DISPOSITION SUR PLACE





vai-serreponcon.fr

Me déplacer autrement



- HORAIRES •
- INFOS TRAFIC •
- ACTUALITÉS •
- CONSEILS •

